



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, GEMAPI

Inauguration d'un repère de crue à Belle-Plaine : la CARL renforce la prévention du risque inondation

Le mercredi 19 mars 2025, dans le cadre de la Gestion des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations (GEMAPI), la Communauté d'Agglomération La Riviera du Levant, en partenariat avec l'État et la Ville du Gosier, a inauguré les premiers repère de crue et avertisseur de crue installés à Belle-Plaine, au Gosier.

Publié le 20 mars 2025



Avec ces dispositifs d'alerte et de surveillance, la CARL entend **renforcer la prévention des risques d'inondation sur l'ensemble du territoire des Grands-Fonds et de ses versants** en commençant par le quartier de Belle-Plaine, particulièrement impacté ces dernières années par d'importantes crues. Le 29 avril 2022, une crue millénaire a d'ailleurs marqué la conscience collective et provoqué de nombreux dégâts.

Un dispositif innovant pour informer et prévenir les risques

Installé **à proximité du pont côté RN4 à Belle-Plaine**, le repère de crue a pour objectif de matérialiser le niveau atteint par les eaux lors des crues passées. Il rappelle le risque, mais ne le supprime pas.

Composé d'un totem informatif robuste, réalisé en matériaux résistants et durables, ce repère est à la fois un outil pédagogique et un moyen concret de rappeler aux habitants que **« l'eau est montée jusqu'ici, elle peut repasser par là... »**. Il vise à sensibiliser durablement la population locale au risque permanent d'inondation.

<https://www.rivieradulevant.fr/informations-transversales/actualites/inauguration-dun-repere-de-crue-a-belle-plaine-la-carl-renforce-la-prevention-du-risque-inondation-1001?>



Prévenir et protéger grâce à l'avertisseur de crue

Associé au repère, l'avertisseur de crue est un dispositif innovant, équipé de capteurs détectant la montée des eaux en temps réel. Dès que le niveau critique est atteint, **une alerte est automatiquement envoyée aux autorités** afin qu'elles puissent agir rapidement et alerter les habitants.

Cet outil, essentiel à la sécurité des populations, permet :

- Une alerte rapide, offrant aux habitants le temps nécessaire pour se mettre en sécurité.
- De limiter significativement les dégâts matériels et humains.

La prévention : une responsabilité partagée

Cette installation rappelle que la prévention des inondations est une responsabilité collective.

La CARL mène régulièrement des actions telles que l'entretien du canal et des ravines pour faciliter l'écoulement naturel des eaux

<https://www.rivieradulevant.fr/informations-transversales/actualites/inauguration-dun-repere-de-crue-a-belle-plaine-la-carl-renforce-la-prevention-du-risque-inondation-1001?>

Comment réagir en cas d'alerte ?

En cas de déclenchement de l'alerte de crue, **adoptez immédiatement les comportements suivants** :

- Suivez les consignes des autorités locales.
- Ne traversez jamais une zone inondée, que ce soit à pied ou en voiture.
- Si vous vivez à proximité d'une ravine, surveillez attentivement le niveau d'eau et préparez-vous à évacuer rapidement.



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LA RIVIERA DU LEVANT

93 Bd du Général de Gaulle
97190 Le GOSIER
0590 48 47 47
carl@rivieradulevant.fr

HORAIRES :

<https://www.rivieradulevant.fr/informations-transversales/actualites/inauguration-dun-repere-de-crue-a-belle-plaine-la-carl-renforce-la-prevention-du-risque-inondation-1001?>

